

Compte rendu du 31.08.2024
Comité de défense / Mr le Député N.TURQUOIS
Permanence Place Dupleix CHATELLERAULT

Présents :

N.TURQUOIS, JC.ETIENNE, S.TURQUOIS, B.AMIRAULT

Objet :

Lettre ouverte adressée aux parlementaires, députés et sénateurs du département de la Vienne, du 06.08.2024,

Orientations et choix politiques pour le budget de la santé,
Droit d'accès aux soins sur tout le territoire.

Mr le Député N.TURQUOIS a été le seul destinataire de la lettre à nous répondre et proposer une rencontre.

Présentations :

S.TURQUOIS : retraitée de l'hôpital, membre du CA du Comité de Défense

B.AMIRAULT : Infirmière, membre du CA du Comité de Défense

JC.ETIENNE : retraité de la sécurité sociale, président du Comité de Défense

N.TURQUOIS : Député 4ème circonscription de la Vienne depuis 2017

Membre et Vice-président de la commission des affaires sociales,

Les domaines de compétence de la commission des affaires sociales sont l'emploi et relations du travail, la formation professionnelle, la santé et la solidarité, les personnes âgées, les personnes handicapées, la famille, la protection sociale, les lois de financement de la sécurité sociale et contrôle de leur application, l'insertion et l'égalité des chances.

Remarque :

Mr le Député N.TURQUOIS a dirigé cette rencontre en s'exprimant très longuement, laissant peu d'opportunité pour le débat et les questions.

→JC.ETIENNE formule le but de notre rencontre : Orientations et choix politiques pour le budget de la santé,

Accès aux soins et délais d'accès aux soins sur tout le territoire

→N.TURQUOIS : nous fait part d'un constat et d'une nouvelle vision : l'importance de l'accompagnement social.

Budget Sécurité Sociale :

→ N.TURQUOIS : ONDAM (Objectif National Dépenses de l'Assurance Maladie) a une progression phénoménale, plus on met de l'argent, moins la situation évolue.

→JC.ETIENNE : l'ONDAM actuel ne prend pas en compte l'évolution et le coût des soins, qui nécessiteraient une progression entre 4,5 et 5%.

→N.TURQUOIS : nous relate l'historique de l'hôpital de Loudun et du GHNV de 2017 à ce jour avec la fusion CHU Poitiers en précisant et justifiant certaines décisions :

◦ Urgences Loudun →Centre de Soins Non Programmés.

◦ Loi GHT (Groupement Hôpitaux Territoires) renfort de médecins urgentistes du CHU Poitiers sur Loudun, Montmorillon et Châtellerault.

◦ Présentation du service Handi-Med sur le site de Châtellerault (**HDJPH : Hôpital De Jour pour Personne en situation de Handicap**)

◦ Conseil de surveillance CHU Poitiers : Présidente : Mme le Maire de Poitiers, avis consultatifs uniquement pour les maires de Châtellerault, Loudun et Montmorillon.

→CD (Comité de Défense) : question concernant la pénurie de médecin, où en est-on du numéris clausus ?

→N.TURQUOIS : le numérus clausus a été supprimé en 2017 mais il faut entre 8 et 10 ans pour former un médecin. L'arrivée des nouveaux médecins ne suffit pas à compenser les nombreux départs en retraite. Il y a plus de départs que d'arrivées.

Il faut tenir compte également des femmes, jeunes médecins, qui font le choix de travailler à temps partiel pour motif familial.

Certains médecins font également le choix d'avoir une file active (patientèle) moins importante que la moyenne souhaitée (moyenne générale 800 contre 1400) pour avoir un meilleur suivi de leurs patients, particulièrement pour les pathologies chroniques.

La réalité de la suppression du numérus clausus est qu'il faut également plus de places en faculté de médecine et en stage.

→CD : est-ce que les budgets permettent d'ouvrir plus de places en facultés de médecine ?

Pas de réponse

→CD : former de nouveaux médecins est une nécessité mais il faudrait également s'intéresser aux départs des médecins en poste dans l'hôpital public vers les établissements privés. Nous ne contestons pas leurs départs mais il serait utile d'en connaître les raisons.

Pour les raisons liées aux conditions de travail et à la charge de travail, il est important d'agir pour « fidéliser » les médecins en place et être attractif pour l'arrivée de nouveaux médecins.

Idem pour le personnel soignant.

→N.TURQUOIS : Les conditions de travail sont liées au management et aux personnes plus ou moins bienveillantes.

→CD : l'hôpital est une pyramide, en bas le personnel soignant, au milieu la Direction et au sommet gouvernement et ministère avec les lois, les restrictions budgétaires et les économies demandées.

Que le management soit bienveillant ou pas, son rôle est d'appliquer ces lois, composer avec le budget et les économies à faire !

Automatiquement les victimes sont les soignants et le personnel médical en bas de la pyramide qui vont subir la dégradation de leurs conditions de travail.

→CD : question concernant la désertification médicale :

Faut-il maintenir le libre choix d'installation ?

→N.TURQUOIS : il est difficile de supprimer le libre choix d'installation, certains médecins s'installent pour rapprochement familial.

L'idée serait d'interdire l'installation dans les zones sur densifiées en population médicale.

De plus en plus de jeunes médecins s'intéressent aux centres de santé.

→CD : question concernant la pénurie de médicaments :

La pénurie de médicaments est récurrente en France et a été soulevée par la pandémie COVID, nombreux médicaments et molécules proviennent de pays étrangers et sont soumis à la loi de l'offre et de la demande, ce qui a également un coût conséquent pour la Sécurité Sociale.

En termes de **souveraineté** du médicament en France, y-a-t-il une volonté d'industrialiser la fabrication de nos médicaments sur le territoire ? Ceci permettrait également de créer de l'emploi et de générer des cotisations sociales.

→N.TURQUOIS : une entreprise va ouvrir vers Orléans et, c'est une réflexion au niveau Européen

→CD : concernant le PLFSS (Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale) 2024, Quelle est votre position ?

Réponse évasive et rapide car il doit mettre fin à cette rencontre pour un impératif temps.

→ N.TURQUOIS : il sera le même que l'année dernière car il n'y a toujours pas de gouvernement pour le moment.

- J.Cl. ETIENNE souligne que les éléments dont nous disposons aujourd'hui indiquent que le budget prévisionnel pour 2025 serait le même que cette année ce qui générerait automatiquement de nouvelles restrictions, le niveau de l'inflation entre autre n'étant pas pris en compte.

- Question restée sans réponse !

Notre sentiment à l'issue de cette rencontre

N. TURQUOIS aime à rappeler qu'il est à l'écoute et présent sur le terrain auprès des collectivités territoriales, des employeurs et du monde agricole, pour apporter aide, soutien et intervenir à l'assemblée nationale pour se faire l'interprète de leurs besoins.

En réalité, s'agissant de la santé et des responsables de l'hôpital public il se positionne en gestionnaire comme le font, volontairement ou non, délibérément ou pas, ses interlocuteurs en charge du fonctionnement des structures (ARS, CHU, Université, etc.) sur tout le territoire.

Les questions budgétaires se résument systématiquement à l'idée obsessionnelle d'une maîtrise des « coûts » sans tenir compte des besoins de la population. En d'autres termes il défend la nécessité de faire avec l'existant sans jamais poser le débat sur les recettes et la nécessité d'aller chercher les moyens où ils se trouvent.

Ce positionnement politique ne nous étonne évidemment pas mais il souligne que le Député de la 4ème circonscription de la Vienne, réélu dans le contexte que nous connaissons grâce au front républicain, n'entend manifestement pas changer ses orientations.